

Sujet : [INTERNET] tr: enquête publique

De : "> jeanpaulbour (par Internet)" <jeanpaulbour@orange.fr>

Date : 13/09/2018 16:50

Pour : ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr

>

>> A Madame le commissaire enquêteur,

>>

>> J'ai comparé les possibilités de stationnement à Provins par rapport au projet du Bois du roy.

>> Sachant que les animations proposées à Provins existent depuis plusieurs décennies, et qu'elles drainent des spectateurs du monde entier, j'observe que la commune de Provins offre environ 250 places de stationnement pour les voitures particulières. Je ne comprends pas pourquoi le projet envisage plus de 2500 places, plus les bus. Selon les normes habituelles d'aménagement (40 m2 par véhicule en incluant les accès et le roulage), le parking mobiliserait environ 10 hectares.

>> De surcroît Provins n'attire pas que les amateurs d'attractions, mais aussi les très nombreux visiteurs des trésors architecturaux dont la ville particulièrement riche.

>>

>> Il me semble que les besoins exprimés en termes de surfaces forestières sont donc très largement surévalués, et me font douter de la pertinence globale de ce projet

>>

>> J-P Bour

>> 31, rue Roh Azen

>> 56370 Sarzeau

>>

>>